



Le Groupe de Recherche en Science de la Vision

## Aide-financière (bourse) pour les étudiants du Groupe de Recherche en Sciences de la Vision (GRSV)

N.B. : Le genre masculin est utilisé, s'il y a lieu, dans le seul but d'alléger le texte.

---

Le GRSV offre une aide financière aux étudiants des membres réguliers du groupe dont les travaux traitent de la vision afin d'augmenter leur financement nécessaire à la poursuite de leurs travaux de recherche. Cette aide consiste en un montant maximal de 800\$ par année, par laboratoire. **Notez que le laboratoire doit choisir entre ce programme et celui d'aide à la diffusion scientifique.**

La demande doit être faite par l'étudiant concerné avec l'autorisation de son directeur de recherche en utilisant le formulaire « **Aide-financière** » ci-joint (demande cosignée par l'étudiant et son directeur).

Et

Pour les étudiants de premier cycle (stagiaire d'été) et les étudiants inscrits aux cycles supérieurs, ce formulaire doit être accompagné par le formulaire « **attestation relative au versement d'une bourse d'études** », daté et signé par le boursier et par son directeur de recherche. La période d'octroi du versement inscrit dans le formulaire ne doit pas dépasser une période de 1 mois.

---

**Éligibilité** : Seuls les étudiants inscrits à un stage d'été, à un programme de MSc ou de PhD et les stagiaires postdoctoraux sont éligibles. Les étudiants bénéficiant actuellement d'une bourse d'un organisme subventionnaire ou d'une fondation ne sont pas éligibles. La priorité devrait être donnée aux étudiants qui ne sont pas boursiers, ou qui reçoivent un financement partiel (ex : bourse issue des fonds de recherche du laboratoire).

**Date limite : toute demande doit être faite avant le 15 mai 2021**

*Veillez transmettre les documents à : M. Samuel Laroche, samuel.laroche.1@umontreal.ca, Groupe de recherche en sciences de la Vision, École d'optométrie (pièce 260-7), Université de Montréal, 3744 Jean-brillant, Montréal, (Québec) H3T-1P1.*



Programme pour étudiants  
**Aide-financière**  
*Groupe de recherche en sciences de la vision*  
Année 2020 - 2021

Nom de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Nom du directeur de recherche : \_\_\_\_\_

Université et département : \_\_\_\_\_

Programme : \_\_\_\_\_

Code permanent : \_\_\_\_\_

Adresse courriel institutionnelle : \_\_\_\_\_

Tél. (bureau ou cell) : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Cycle d'études : \_\_\_\_\_

Numéro étudiant : \_\_\_\_\_

Numéro d'assurance sociale : \_\_\_\_\_

*(Si vous être étudiant étranger (le NAS commence par 9), veuillez inscrire la date d'expiration : \_\_\_\_\_)*

Autres sources de financement et montants pour l'année 2020-2021:

Source	Montant

À noter : Le versement d'un montant maximal de 800\$ se fera à la période d'octroi rempli dans le formulaire « **attestation relative au versement d'une bourse d'études** ».

Je certifie que tous les renseignements sont exacts :

\_\_\_\_\_  
Nom et signature de l'étudiant

\_\_\_\_\_  
Nom et signature du directeur de recherche